

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Entretien préalable pour construire un plan de formation personnalisé
2. Retrait et dépôt du dossier d'inscription à l'Aprosep
3. Présentation aux épreuves de sélection
4. Validation du financement

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Les épreuves de sélection sont composées de :

1. **Un test écrit de 2 heures.** Les candidats devront dégager les idées essentielles d'un texte puis devront présenter et argumenter leurs idées et proposer des pistes d'action en lien avec le sujet initial.
2. **Un test oral de 15 minutes.** Mise en situation d'animation.
3. **Un entretien individuel de 30 minutes.** Pour vérifier l'adéquation entre le projet professionnel et la motivation du candidat à suivre la formation.



FORMATION

BPJEPS mention

LOISIRS TOUS PUBLICS

à Cayenne
Session 2017-2018



CAYENNE
APROSEP

81 rue C.Colomb
97300 Cayenne

T : 05 94 30 21 36

formation@aprosep.com

SAINT-LAURENT
GEP SL

Espace associative Galibi
97320 St-Laurent

T : 05 94 34 85 86

of.ouest@aprosep.com



www.guyanasso.org





ANIMATEUR: *un métier d'avenir!*

LE BPJEPS C'EST QUOI ?

Le BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention « Loisirs Tous Publics » est **un diplôme de niveau IV (BAC)** reconnu par la Direction de la Jeunesse, du Social, de la Cohésion et du Sport. Il permet aux diplômés d'assurer l'activité d'animateur professionnel, de créer des projets responsables auprès de publics divers et variés, et de devenir Directeur d'accueil de mineur.

POUR QUI ?

Pour toutes personnes ayant un projet professionnel d'animation, de direction d'un accueil collectif de mineurs, ayant de préférence une expérience conséquente.

- ✓ Salarié(e) de l'animation pouvant être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, ou pouvant prétendre à un congés individuel de formation (CIF)
- ✓ Demandeurs d'emploi (sous condition de financement)

QUAND ?

Démarrage au plus tard le 08 Janvier 2018*

*Date à définir en fonction de la personnalisation de la formation.

COMPETENCES VISEES

Communiquer et prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements. Contribuer au fonctionnement d'une structure. Concevoir et conduire un projet d'animation. Organiser et évaluer des activités. Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs. Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques en référence au projet de la structure.

CONTENU

Formation en alternance qui s'organise en 4UC à acquérir pour valider le diplôme :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics ».

Au moins 500 heures de formation théorique + 450 heures de pratique

COÛT DE LA FORMATION

Prix de base : 9 000€*

*A définir en fonction du nombre d'heures de formation.